

LE TESTAMENT LESIRE-LACAM

par Bernard Fleury

Si la ville de Joigny a bénéficié d'un certain nombre de legs, il est à peu près certain que le plus important fut celui d'Edme Louis Lesire, gendre Lacam.

Le 19 avril 1848, MM. Charles-Antoine Deshayes, juge suppléant, et Antoine Charles Lefebvre-Devaux¹, propriétaire, déclarent le décès d'un personnage important de la ville, Edme Louis Lesire, gendre Lacam, propriétaire, ancien négociant, domicilié place de l'hôtel de ville. Le lendemain, Pelletier, son notaire et Duval, un ami du défunt, sont reçus au conseil municipal auquel ils annoncent que le défunt laisse un testament en date du 26 janvier 1847, dont le président du tribunal vient d'autoriser l'ouverture.

Edme Louis Lesire institue la ville de Joigny sa légataire universelle. S. Moreau, faisant alors fonction de maire, organise les funérailles.

Edme Louis Lesire était né le 9 mars 1788 et avait été baptisé le jour même à Saint-Jean; il était le fils d'un commissionnaire en vins de la ville. Selon Pérille-Courcelle, il est le plus important négociant en vins et propriétaire de vignes de la ville; au moment où il rédige son testament, plusieurs vigneron-tâcherons travaillent pour lui, de même que deux tonneliers; il a un correspondant parisien, marchand de vins.

Il avait occupé une place importante dans la vie publique à Joigny comme conseiller municipal pendant la Première et la Seconde Restauration, les Cent Jours et la Monarchie de Juillet et comme membre de la commission administrative de l'hospice au moment de la construction du nouvel établissement dans le faubourg du pont entre 1841 et 1848, sur l'emplacement de l'hôpital de la comtesse Jeanne. Très estimé par la population, il fut, un moment, commandant de la garde nationale de la ville. C'est le notable respecté par excellence. Peu de temps avant sa mort, il avait été nommé membre de la commission municipale chargée d'administrer la ville aux débuts de la Deuxième République, mais avait dû se récuser à cause de sa santé défaillante.

Il avait épousé, le 30 mars 1812, la fille du sous-préfet, Edmée Pauline Lacam, qui lui donne un fils, Louis, le 26 décembre de la même année et une fille, Alexandrine, 3 ans après. Malheureusement, E. L. Lesire avait perdu, le 27 août 1832, son épouse âgée seulement de 39 ans, victime du choléra morbus comme son propre frère, Charles Lacam, receveur de l'hospice; il la précède de 2 jours seulement. Le mauvais sort décidément s'abat sur sa famille car, quatre ans après, son fils Louis est victime vraisemblablement de la tuberculose à l'âge de 24 ans. Le 4 janvier 1840, sa fille, épouse de A. C. Lefebvre-Devaux, meurt à l'âge de 25 ans, 4 mois après un accouchement difficile².

1. Charles-Antoine Deshayes, avoué, puis juge suppléant, conseiller municipal et même adjoint pendant un court temps avait épousé la fille du maire Claude Jean-Baptiste Thibault.

Antoine Charles Lefebvre-Devaux était le mari d'Alexandrine, fille d'Edme Louis Lesire.

2 -Deshayes, lors de l'éloge funèbre du défunt, dit que sa «fille, jeune et belle image de sa mère, s'éteint dans ses bras avec son enfant nouveau-né». En fait, elle avait accouché le 4 septembre 1839 d'un garçon prénommé Fernand, Marie, Edme, qui décède une semaine après. Elle est inhumée dans le caveau de la famille Lefebvre-Devaux.



Alexandre Lesire

sous-préfet de Joigny au début de la Monarchie de Juillet

Il est le frère d'Edme Louis Lesire, gendre Lacam,
dont le portrait en pied légué à la ville semble introuvable.

En 1843, c'est le tour de son frère, Alexandre Lesire, ancien sous-préfet de Joigny, qui n'avait que 51 ans. Son cousin Thibault, l'ancien maire, dont il est très proche, disparaît lui aussi en 1846, à l'âge de 57 ans. A son décès, Edme Louis Lesire est donc sans héritier direct, mais il est très riche. Sa fortune sera évaluée à 310.000 francs, soit un peu moins de 10 millions d'euros (évaluation faite approximativement en comparant le gain journalier moyen d'un ouvrier à cette époque et maintenant).

Au même moment, la ville est dans une situation financière difficile, due notamment aux dépassements importants du budget de la construction de l'abattoir, alors que les coupes de bois, source principale des revenus de la ville, se vendent mal. La commission administrative de l'hospice est dans une situation comparable avec le nouvel établissement et elle a du mal à se faire payer par la commune la part que celle-ci lui doit pour la construction des lits militaires.

E.-L. Lesire sait parfaitement tout cela, car, nous l'avons vu, il a été conseiller municipal sans discontinuer de la Restauration à la Monarchie de Juillet -y compris durant les Cent Jours, donc pendant plus de 30 ans, et il était toujours administrateur de l'hospice.

Sa proche famille disparue, sa sensibilité et l'amour de sa petite patrie le porteront à désigner comme héritiers ses propres concitoyens.

1. Le testament

En effet, le 26 janvier 1847, «accablé par une cruelle maladie», il rédige son testament qui débute ainsi:

«Je soussigné E. Louis Lesire, gendre Lacam, propriétaire, demeurant place de l'hôtel-de-ville, à Joigny (Yonne),

Dans la vue de la mort, ai fait mon testament ainsi qu'il suit:

J'institue pour ma légataire universelle la commune de Joigny, à laquelle je lègue en toute propriété la totalité des biens meubles et immeubles que je délaisserai à mon décès, mais à la charge pour elle de supporter et d'acquitter les différents legs ci-après:

En tout premier lieu, il donne 45.000 francs -ce qui représente plus d'un million d'euros- à l'hospice, qu'il charge de fonder, en son nom, 4 lits pour malades, infirmes ou vieillards de la commune. Il précise: «Ces quatre lits seront entretenus à perpétuité par l'hospice et seront mis à la disposition de mes parents les plus nécessiteux de préférence à toute personne»

La deuxième condition à respecter par la ville sera la fondation d'une rente «annuelle et perpétuelle» de 500 francs (environ 15.000 euros) pour doter «un jeune vigneron, bon sujet, bon ouvrier, et une jeune vigneronne, sage et laborieuse»; il précise qu'ils doivent être descendants de vignerons, être nés à Joigny et y habiter. Ce choix doit être fait par les conseillers, assistés d'autant de propriétaires de vignes, de préférence parmi les enfants de ses propres vignerons tâcherons. Il précise: «J'entends par mes vignerons, ceux qui, au jour de mon décès, me feront des vignes à façon et ayant compte courant inscrit sur mon livre des vignerons»; ceux qui ne le sont plus seront exclus. Pour commencer, il désigne, à tour de rôle, les trois enfants d'Augustin Raclot, «mon brave vigneron, qui est décédé l'an dernier».

Il lègue sa maison de la rue Montant-au-Palais à sa petite cousine, Mme Deshayes, fille de son ami Claude Thibault. Il ajoute que cette maison, située maintenant au 40, rue Couturat, est louée à Me Couturat, avoué, gendre de M. et Mme Deshayes, «à qui le bail devra être continué aux mêmes conditions».

Il énumère ensuite, en une longue liste, les personnes à qui il lègue une rente viagère annuelle qui varie de 200 à 500 francs (De 6.000 à 15.000 euros:

En premier lieu, il nomme son filleul, Chollet, artiste peintre, puis immédiatement après sa cuisinière, à qui il donne, en outre, ses meubles et du linge, et son domestique Joseph Follin, qui reçoit aussi la moitié de ses vêtements et «toute sa chaussure»; suivent ensuite une demi-douzaine de cousins¹, puis son compagnon de chasse, son garde-chasse et la cuisinière de Mme Deshayes pour la remercier des soins qu'elle a prodigué à son frère «dans sa maladie».

Il précise que, s'il ne lègue que des rentes viagères à ses parents, c'est uniquement pour «leur conserver quelques ressources», parce qu'il les juge incapables de gérer le moindre capital!

L'un de ses anciens vigneron, Pavillon, habite une partie de sa maison, place de l'hôtel-de-ville; il décide qu'il y restera logé gratuitement sa vie durant. En outre, il lui attribue la moitié de ses vêtements personnels et «tous ses rasoirs».

Il fait encore une longue liste des personnes à qui il fait un legs plus ou moins important. Cela va de 500 francs à ses vigneron, ses tonneliers, son cordonnier, l'ancien domestique de son frère, quelquefois leurs enfants, à plusieurs milliers de francs à des proches ou à leurs enfants: 3.000 francs pour les enfants de son marchand de vins à Paris et ami, M. François; 10.000 au fils de son camarade Burat, témoin de son mariage; 2.000 à chacun des enfants de son camarade de collègue, Fauchon, ancien notaire; 3.000 à Mademoiselle Clara Roché de Villiers-Saint-Benoist.

Il énumère alors la distribution qu'il entend faire de ses biens matériels, manifestement en fonction des goûts et des compétences de chacun.

Le linge est attribué en premier lieu à l'hospice, le reste à ses vigneronnes.

L'argenterie et la vaisselle sont réparties entre ses domestiques et ses vigneron, en particulier ceux qui l'auront «porter à sa dernière demeure au cimetière de Joigny». Ses montres en or sont attribuées à ses domestiques; ses tasses d'argent à goûter le vin à ses vigneron les plus proches, Ablon et Rouard.

Ses armes de chasse, ses chiens et son char-à-bancs sont dévolus à «Lefebvre-Devaux aîné», son gendre.

Le docteur Wasse, «son ami» -qui lui a succédé à la tête de la garde nationale de la ville, reçoit ses pistolets de tir, ses armes de garde national, son uniforme, ses insignes, son cheval et son tilbury.

Monsieur Deshayes se voit attribuer la bibliothèque et les tableaux «excepté mon portrait en pied, qui sera déposé dans la grande salle de l'hôtel-de-ville de Joigny».

1 - Lesire-Fruger, l'un des fils de son oncle Lesire-Delaplace, est l'un d'eux; c'est l'inventeur du canon-foudre dont parle Gervais Macaisne dans l'Echo de Joigny n° 23-24 de 1977; son invention ne l'avait sûrement pas enrichi!

Son ami Henry Chomereau, un cousin de sa femme, qui devait être un fin connaisseur, se voit gratifié des vins en bouteille et des liqueurs «pour boire à ma mémoire».

Il nomme, comme exécuteur testamentaire, un ancien notaire d'Auxerre retiré à Joigny, M. Planson, à qui il donne un diamant d'une valeur de 7.000 francs, soit plus de 20.000 euros, «comme marque d'amitié».

Il précise qu'il souhaite être enterré simplement par le clergé de sa paroisse au pied du petit monument qu'il a fait élever à la mémoire de sa femme et de son fils.

Il demande enfin que le lendemain de ses funérailles une somme de 1.000 francs soit «distribuée aux pauvres de la commune de Joigny».

Moins de 2 mois après, M. Planson, exécuteur testamentaire, rend compte à la commission municipale, faisant fonction de conseil, des conclusions de Me Pelletier, notaire du défunt et dépositaire du testament, aidé par le concours de 3 experts pour l'estimation des immeubles inventoriés.

Il en résulte que les créances et valeurs mobilières s'élèvent à 110.000 francs et les immeubles à 200.000 francs. Les différents legs et dettes montent à 93.000 francs. L'actif à espérer par la ville de Joigny n'est donc plus que de 217.000 francs environ. Ce n'est pas négligeable, cela représente plus de 6 millions et demi d'euros. La commission et le nouveau maire, Dominique Grenet, au nom de la commune de Joigny, vont, bien entendu, accepter le legs.

Dans la délibération, elle fait état des difficultés financières de la ville et de «l'hôpital, jeté inconsidérément dans une entreprise bien au-delà de ses économies...».

Dans les «considérants» concernant le testateur, les commissaires insistent sur le fait qu'Edme-Louis Lesire connaît parfaitement les problèmes de la ville et de son hospice pour en avoir été administrateur et que sa générosité ne doit étonner personne, car sa sollicitude envers ses compatriotes l'a porté tout naturellement vers eux après avoir perdu tout ce qu'il avait de plus cher.

Quant à ses héritiers naturels, il les a pourvus comme il l'entendait, tout en argumentant lui-même ses propres décisions.

La commission et le maire, de même, autoriseront la commission administrative de l'hospice d'accepter son propre legs de 45.000 francs pour la fondation de 4 lits. Ils autorisent aussi évidemment l'exécuteur testamentaire à faire les transactions nécessaires pour une bonne administration des biens de la succession. De même, ils se montreront magnanimes envers deux des cousins du défunt, dans un cas en augmentant le montant de sa rente, dans l'autre cas en créant une rente à l'une de ses parentes qu'il avait exclue nommément, l'estimant suffisamment riche.

Deux ans après, en septembre 1850, arrive la décision du gouvernement concernant le legs. Après avis pris auprès du conseil d'Etat, la ville est autorisée à accepter le legs diminué des sommes qui le grèvent, il reste 120.000 francs (C'est moins que prévu, mais c'est encore appréciable). Une commission de cinq membres est nommée pour les gérer; il n'est pas inintéressant de noter que, sur 14 membres du conseil municipal présents, c'est Dominique Grenet qui, avec 11 voix, est le premier élu de cette commission, bien qu'il ne soit plus maire, mais toujours président de la commission des finances.

L'exécuteur testamentaire, Planson, s'arroge des droits

En avril 1852, Planson est autorisé par jugement du tribunal de verser à la ville 89.800 francs, à charge pour elle d'exécuter les charges du testament concernant la dot de 500 francs pour le mariage d'un jeune vigneron et les différentes rentes viagères à verser aux cousins du défunt. La manne fond comme neige au soleil; cette somme représente moins du tiers de la première estimation !

C'est seulement un an après que l'on comprend pourquoi, lors des attendus de la délibération approuvant la liquidation de la succession. Planson ne réclamait pas moins de 20.000 francs d'honoraires; le conseil conteste non seulement le chiffre, mais la légitimité de cette demande, considérant que le testateur y avait déjà pourvu en octroyant à l'exécuteur testamentaire un diamant valant 7.000 francs pour le dédommager du travail qu'il lui demandait plutôt comme un service.

Dans la même délibération, le conseil refuse de constituer un dépôt de 12.000 francs à la Caisse des dépôts pour le service des rentes.

2. La maison Lesire annexée à l'hôtel-de-ville

Une délibération du 21 juillet 1851, considère que l'hôtel-de-ville est insuffisant pour «inclure les bureaux de la caisse d'épargne et du commissaire de police»; l'architecte-voyer n'a pas de bureaux à la mairie et surtout la bibliothèque est à l'étroit. L'agrandissement de la maison commune peut être fait «sans bourse délier», en annexant la maison Lesire dont la ville est légataire universelle, la vente ayant été suspendue du fait des héritiers. La «vente»¹ ne sera réalisée que le 28 septembre 1851, acte passé devant Me Pelletier pour la somme de 16.500 francs.

La «maison» d'Edme Louis Lesire, c'est tout le pâté de maison qui va de l'hôtel-de-ville à la salle des muses, ancien musée, le long de la rue Paul Genty, y compris la salle du même nom et la bourse du travail.

C'est seulement en 1854, lors de l'établissement du budget, que l'on parle à nouveau de cette propriété. Le conseil vote 15.000 francs pour des réparations à faire à l'hôtel-de-ville et «l'appropriation de la maison Lesire à la bibliothèque de la ville, au logement de l'agent voyer et au bureau de police».

Les plans sont dressés par M. Amé, architecte à Auxerre:

Le «corps de garde -de police- devrait être pris sur le cabinet du secrétaire et le bureau des employés; l'entrée se faisant par la dernière croisée (fenêtre), au nord, donnant sur la place». Une partie de l'habitation de M. Pavillon doit y être annexée; il reçoit en compensation une indemnité de 100 francs plus une rente viagère de 150 francs; le reste de son habitation doit servir de logement pour «les 2 agents de police, mais pas [pour] le commissaire». L'escalier attenant au porche est supprimé pour agrandir l'ouvroir situé derrière le bureau de police. Surtout, l'ensemble du premier étage de l'appartement Lesire est attribué à la bibliothèque. D'autres aménagements sont décrits, en particulier l'installation d'un «calorifère».

1. C'est le terme employé dans les délibérations du conseil municipal, bien que la ville en soit propriétaire du fait du legs!

3. Un monument en l'honneur d'Edme Louis Lesire

Bouron, faisant fonction de maire, proposera début 1857, lors de l'établissement du budget de 1858, d'affecter une somme de 2.000 francs à l'édification d'un monument funéraire à la mémoire de M. Lesire-Lacam:

«Le conseil municipal délibère que les restes mortels de M. Lesire-Lacam seront transférés dans le nouveau cimetière, qu'un monument convenable sera élevé sur sa tombe et qu'une somme de 2.000 francs sera affectée à cette dépense, sauf compléments s'il y a lieu»

C'est seulement en novembre 1858 que le conseil retient le projet du sculpteur Henri Geshvind. Le maire est autorisé à traiter, mais il faut encore une année pour accepter le devis définitif qui s'élève à 4.840 francs. Cette somme doit être prélevée sur les fonds libres de 1860.

Ce monument en bonne place au cimetière de Joigny est remarquable par la qualité de son exécution et de son élégance.

Par sa générosité, Edme Louis Lesire, gendre Lacam, l'avait bien mérité.

Plus tard encore, une partie du boulevard du Nord sera débaptisée pour se voir attribuer le nom de Boulevard Lesire-Lacam.



Monument funéraire d'Edme Louis Lesire
situé près du carré du Souvenir Français dans le cimetière de Joigny
On remarque le «L» de Lesire dans les rosaces



Portrait de Louis de Cormenin père
d'après une lithographie de Julien

(Extrait de : Cormenin, *Lettres sur la liste civile
et sur l'apanage*,
21^e éd., Pagnerre, Paris, 1837)
(Bibliothèque d'Auxerre, L 254)

LE BELVEDERE ET LA FAMILLE GILLET-DE CORMENIN

par Bernard Fleury

Dans une lettre datée du 30 septembre 1866 et adressée au maire de Joigny Pierre Couturat, Louis de Cormenin fils fait don à la ville d'une pièce de terre de 11 ares 60 centiares située sur la «montagne Saint-Jacques»¹. Concernant ce terrain qu'il a hérité de ses ascendants, M. et Mme Gillet, il en précise la destination voulue par son aïeul:

«M. Gillet, mon grand père, acheta ce terrain dans la pensée d'en faire un lieu de promenade publique et de point de vue pour les habitants de Joigny et qui leur permit de jouir du panorama qu'on y découvre; l'affluence continue des visiteurs a depuis longtemps justifié ses prévisions. M. Gillet fit planter des tilleuls, placer des escaliers et disposer des bancs de pierre afin de bien indiquer quel but il entendait assigner à son acquisition».

Louis de Cormenin fils offre cette pièce de terre en «mémoire de M. et Mme Gillet» sous la seule condition que la destination du lieu soit respectée et son entretien assuré.

Le conseil accepte bien volontiers ce présent, «considérant que le terrain forme une promenade aussi utile pour les habitants de la ville qu'agréable pour les étrangers qui viennent la visiter, qu'elle forme le point culminant de la ville et que, du plateau qui en forme la partie supérieure, on découvre un magnifique panorama»².

Louis de Cormenin fils, ne survécut pas longtemps à sa mère et à ses grands-parents Gillet³. Il disparut avant son père.

Louis de Cormenin père, gendre Gillet, ne décédera qu'en 1868 à l'âge de 80 ans. Il eut une vie bien remplie en accédant à des postes importants.

Louis-Marie de la Haye, vicomte de Cormenin, né à Paris le 6 janvier 1788, était avocat à 20 ans et auditeur au conseil d'Etat, deux ans plus tard, en 1810. Nommé commissaire extraordinaire, il est envoyé en province pour accélérer les levées de conscription si utiles aux armées impériales.

1 - Louis de Cormenin en est devenu propriétaire au décès de ses grands-parents maternels Gillet ; sa mère, étant décédée avant lui, il était devenu leur héritier direct.

2 - Il s'agit, bien évidemment, du point de vue du Belvédère où avait été installée une table d'orientation qui, malheureusement, a été vandalisée.

3 - On se rappelle que c'est chez eux que dînaient D. Grenet et Z. Wasse le soir de l'affaire du «drapeau rouge à Joigny». M. Gillet, ancien notaire parisien, est probablement de la famille de Gillet de la Jacqueminière, député de la Constituante de Joigny. Il intervint d'ailleurs en faveur de D. Grenet pendant son bannissement en Belgique, tout comme son gendre, qui annoncera sa grâce à Mme Grenet.



Joigny le 30 septembre 1866

Monsieur le Maire,

J'ai recueilli sous la signature de M. & M^{rs} Gillet mes ascendants, un terrain situé sur la montagne Saint-Jacques et de la contenance de onze ou douze centars.

M. Gillet mon grand-père acheta ce terrain dans le faubourg d'un faubourg en lieu de promenade publique et de point de vue pour les habitants de Joigny et qui lui permit de jouir du panorama qu'on en découvre ; l'affluence continue des visiteurs a depuis longtemps justifié ses prévisions. M. Gillet fit planter des tilleuls, placer des escaliers et du fossé de bancs de pierre afin de bien indiquer quel lieu il entendait assigner à son acquisition.

Permettez-moi Monsieur le Maire de vous proposer de ma part et au nom de l'interprète agréé du Conseil Municipal de la Ville de Joigny pour offrir à la Ville au nom et au mémoire de M. & de M^{rs} Gillet cette pièce de terrain avec les seuls et uniques réserves et conditions que la destination actuelle sera respectée et la promesse et son acceptation entendues en bon état.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire et faire agréer à Monsieur le Maire en Conseil, l'assurance de votre haute et respectueuse dévotion et de votre dévouement et compatriote.

(Signé) Louis de Cormenin

à Joigny le cinq novembre 1867 f^o 26 v^o C. 3. Au verso
" Jean, vicine de deux fronts entiers "

" Signé : Perraud "

Cette copie conforme :

au Maire de Joigny.

Couturat

Copie de la lettre de Louis de Cormenin,
certifiée conforme par le maire Couturat

La Restauration le verra accéder au grade de maître des requêtes au conseil d'Etat. Dès qu'il eut l'âge minimum requis, 40 ans, il sera élu député du Loiret.

En 1832, il est élu dans la circonscription de Joigny en succédant à Verrolot. Il sera réélu en 1834, 1837, 1842. Ses idées, de plus en plus libérales, l'amènent dans l'opposition à la Monarchie de Juillet et il est battu d'une centaine de voix par M. de Bontin aux élections de 1846.

Rallié à la révolution de 1848, nous avons vu qu'il était le candidat proposé par D. Grenet lors de la réunion du comité directeur de l'arrondissement. Il sera élu à Joigny et dans la Seine (18^e sur 34), pour laquelle il optera. Ses pairs le choisiront comme vice-président de l'Assemblée constituante. A ce titre, il fut l'un des rédacteurs de la constitution de la II^e République.

Démocrate chrétien ayant adopté la république – il considérait l'adoption du suffrage universel comme «sa chose» –, il cessera sa carrière politique sous le Second Empire. Il s'y ralliera finalement en reprenant au Conseil d'Etat la place qu'il avait occupée sous le Premier Empire et la Restauration. Il rédigera une série d'ouvrages sur le «Droit administratif», plusieurs fois réédités.

Il avait déjà exercé ses talents d'écrivain dans la polémique politique avec les «Orateurs parlementaires» et ses «Lettres sur la Liste civile», qui étaient autant de flèches empoisonnées décochées à la Monarchie de Juillet.

Mais il devient aussi un écrivain «grand public» et populaire sous le nom de Timon. Roy, qui n'aimait pas beaucoup ses penchants politiques, dira dans le Journal de Joigny qu'«il connut une immense popularité; [que]ses ouvrages ... ont passionné outre mesure l'opinion publique et ont eu de nombreuses éditions qui ont dû contribuer à augmenter sa fortune».

Le même journaliste termine en remarquant que, «si on a pu désirer parfois [de sa part] une autre ... ligne politique, on ne peut pas se dissimuler que sa vie a été bien remplie, et qu'à l'époque où il a vécu, il a, à tort ou à raison, occupé dans l'histoire contemporaine une grande place qui sauvera son nom de l'oubli».

A l'évidence, il est quelque peu oublié, mais mérite que l'on s'en souvienne.

A noter que la duchesse de Reggio offrira à la ville de Joigny la bibliothèque du vicomte de Cormenin. A cette occasion, le 17 septembre 1923, le conseil décide de construire une salle annexe à la bibliothèque qui portera le nom de «salle de Cormenin»



Le Belvédère

sur la crête de la Côte Saint-Jacques domine Joigny

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JOIGNY

Don fait par M. Louis de Cormenin d'un terrain situé à Joigny sur la montagne Saint-Jacques

Séance du 4 novembre 1866

Acceptation par le Conseil

Présents, sous la présidence de M. Couturat, Maire, MM. Chezjean & Lavollée, adjoints, Barat, Benoit, Durand-Gailliot, Durand Napoléon, Epoigny, Emery, Ferreux, Frécault, Gallois, Glaive, Godefroy, Jacob, Lefebvre, Pavillon, Bert, Toussaint, Courcier et Chailley.

M. Le Maire expose : Que par une lettre à lui adressée le 30 septembre dernier, M. Louis de Cormenin fait part au conseil qu'il a recueilli dans les successions de M. et Mme Gillet, ses ascendants, un terrain situé sur la montagne Saint-Jacques de la contenance de 11 ares 50 centiares ; que M. Gillet avait acheté ce terrain dans la pensée d'en faire un lieu de promenade publique et de point de vue pour les habitants de Joigny qui leur permet de jouir du panorama qu'on découvre de cet endroit ; que l'affluence continue des visiteurs a depuis longtemps justifié ses prévisions ; que M. Gillet y fit planter des tilleuls, placer des escaliers et disposer des bancs de pierre afin de bien indiquer quel but il entendait assigner à son acquisition. Enfin M. de Cormenin termine sa lettre en offrant à la ville de Joigny en son nom et en mémoire de Monsieur et Madame Gillet, cette pièce de terre avec les seules et uniques réserves et conditions que la destination actuelle sera respectée et la promenade et ses accessoires entretenus en bon état.

M. Le Maire ajoute qu'il y a lieu de se prononcer sur cette offre

Sur quoi le Conseil Municipal

Considérant que le terrain don s'agit, forme une promenade aussi utile pour les habitants de la ville qu'agréable pour les étrangers qui viennent la visiter, qu'elle forme le point culminant de Joigny et que, du plateau qui en forme la partie supérieure, on découvre un magnifique panorama.

Accepte l'offre de M. Louis de Cormenin et oblige la ville à l'exécution des conditions contenues dans la dite lettre.

Remercie en outre, au nom de celle-ci ; le donateur de cet acte et de sa générosité et lui en exprime sa vive reconnaissance.

Suivent les signatures

Pour expédition conforme :

Le Maire de Joigny

EN HOMMAGE A JEAN MAQUAIRE

par Bernard Fleury

Dans les quelques papiers, qui nous ont été remis par Madame Macaisne après le décès du Commandant, notre ancien président, nous avons trouvé la photocopie d'un document de 1747 qui lui avait été transmis par Jean Maquaire.

Nous nous faisons un devoir de le publier en hommage à sa mémoire.

Jean s'était consacré à l'étude des archives de La Celle Saint-Cyr. Nous savons qu'il a laissé un manuscrit important concernant l'histoire de sa commune, que nous sommes disposés à publier, au moins partiellement, si on nous en donne la possibilité.

Le document présent est doublement intéressant: En effet, il s'agit d'un contrat autorisant la vente du sel sous l'Ancien Régime, mais aussi il concerne l'une de ses ancêtres directes, qui plus est, dame Maquaire née Branger, tout comme son épouse Jacqueline, que nous associons volontiers à l'hommage que nous rendons à Jean.

La vente du sel était particulièrement réglementée, car elle intéressait la gabelle, cet impôt sur le sel particulièrement détesté des habitants de l'Ancien Régime.

La gabelle, impôt très inégal, était divisé en 6 régimes différents:

1) Les pays francs, les pays côtiers, étaient exemptés car la fraude y aurait été trop difficile à réprimer.

2) Les pays rédimés, eux aussi, étaient exemptés à perpétuité après un rachat forfaitaire.

3) Les pays de salins, où l'Etat producteur de sel faisait un prélèvement à la production qui s'ajoutait au prix de revient.

4) Les pays du quart-bouillon, où le sel était obtenu en faisant bouillir le sable salé. Ces saunières versaient le quart de leur fabrication dans les greniers du roi.


5) Les pays de petite gabelle où le sel était vendu par les greniers à sel, mais dont les habitants étaient libres de leur consommation.

6) Les pays de grande gabelle, eux aussi sous la dépendance des greniers à sel, mais où les habitants étaient obligés à une consommation minima, le «sel du devoir», environ 9 livres par an, instituant ainsi un véritable impôt direct.

En théorie, la gabelle s'appliquait à tous, mais le clergé, l'aristocratie, les officiers royaux, les membres de l'Université en était, de fait exemptés, par le «franc salé», qui leur donnait droit à un tarif préférentiel.

Quand on sait que la répression de la fraude était particulièrement sévère -pouvant conduire aux galères (200 cas par an)-, on comprend l'impopularité de cet impôt, qui sera supprimé par la Constituante dès 1790.

Le comté de Joigny, comme la Champagne et la Bourgogne, était en pays de grande gabelle. On comprend donc l'importance exemplaire du document que nous présentons grâce à Jean Maquaire.



Aujourd'hui dix neuvième
 mille sept cent quatre
 Sept, en l'hostel des Relieurs d'Ardevant
 Yourfiere Grand Conseiller du Roy
 Controleur en Greue a sel de Joigny
 assisté de nosse greffier ordinaire
 Et Comparu Marie Beranger femme
 de quere Maquave demourante ala
 Celle St. Cuz, laquelle se tour adu le
 Remonte que Maistre Efibault
 Larue a charge par la Majorite du
 Du bail des fermes benevolente de
 de France luy a accordé une
 Commission pour la distribution du sel
 apertier mesmes ou aux poils d'au
 la paroisse de la Celle du Vingt
 Troisième Tour d'auille desmes de luy
 Signée et registree au bureau

Première page

general Debitax femme Lamine
sous le d'autant qu'il ne peut exister
Laditte Commission qu'aux prealables
Elle n'est grette Deuam et oue
le. nomm pour ce deub la quelle se
ne sou recuee en laditte Commission
Elle et oue a requere de Vouloir qe
proceder, e suq'oy et oue faifoue
Don au laditte Requete a nous e
ordonne que Laditte Commission
soit enregistree by les greffe e
en la consequence avons recuee
e Rteuore Laditte Marie e
Orange Commis pour la distribution e
du sel apeltter mesnoare ou aux e
quids d'auie laditte Savoise cela
Celle, s'agrar que Laditte Orange
femme Maquave a grette e
seuier by telle Cas requere e
D

Deuxième page

Et accoustumés devant et sous de bien le
Invenem breves laditte Commission Et de
gades et obfanes l'ordonnance, e
Déclaration du Roy, Arreftes et Reglemens
don acte, signé en fin Gerard et e
Cocquesiar avec garaphe yll.

Cher à Paris
vingt sept
1747 A. 2006
L'ontle (and) Jean en
deux 11/6

Dequencia
a 30. Juin 4th 1747

Troisième page

Voici le texte que nous avons transcrit en respectant fidèlement l'orthographe du greffier Cocquieriat:

«Aujourd'hui, dix neufiesme de Juillet mil sept cent quarante sept, En l'hostel de relouée pardevant nous fiacre Ferrand Conseiller du Roy et Controlleur du Grenier à Sel de Joigny, assisté de nostre greffier ordinaire, Est Comparue Marie Branger femme de pierre Maquaire demeurante à la Celle St Cyr, Laquelle Nous a dit et Remonstré que Maistre Thibault Larue chargé par Sa Majesté du Bail des fermes génesralles unies et de France Luy a accordé une Commission pour la distribution du sel apettes mesures ou aux poids dans laparoisse de la Celle du vingt et uniesme Jour d'avril dernier de luy et Signée et Registrée au Bureau general des dittes fermes le même Jour Et d'autant qu'il ne peut Exercer Laditte Commission qu'aux préalables Elle n'est pretté Devant Nous le Serment pour ce deub et qu'elle ne Soit receüe En la ditte Commission. Elle Nous a requis de vouloir y procéder, Surquoy Nous faisons droit sur la dite Requête avons ordonné que la ditte Commission sera Enregistrée en ce Greffe Et En Conséquence avons receüe et Recevons Laditte Marie Branger Commis pour la distribution du sel apettes mesures ou aux poids dans ladite Paroisse de la Celle, après que Laditte Branger femme Maquaire a pretté Serment En telle Cas requis et accoustumé devant Nous de bien Et duement Exercer la ditte Commission et de garder et observer L'ordonnance et déclaration du Roy, Arrests et Reglements dont acte, Signé Enfin ferrand et Cocquieriat avec paraphe.

Signé Coquieriat greffier, doit 4 lt (livres tournois) 12 s (sols)

En marge: Scellé à Joigny le vingt neuf juillet 1747 signé Chollet (Receveur de l'enregistrement) reçu 11s.»



Le commandant Gervais Macaisne

Président de l'ACEJ de 1983 à 1998

(Photo reprise d'un n° de l'Yonne Républicaine de 1996)

VIE DE L'A.C.E.J.

IN MEMORIAM

Le commandant Gervais Macaisne, très discrètement, nous a quitté le 18 août 2004

Après une carrière militaire bien remplie, il avait consacré sa retraite au travail associatif. Travail, oui, car il y consacrait un temps considérable.

Bien entendu ; il continuait à servir sa passion militaire dans les associations d'anciens combattants. Il n'y a pas si longtemps qu'il dirigeait encore la fédération départementale de l'UNC.

Ancien pratiquant lui-même, il tint les rênes de la section gymnastique de l'USJ.

Mais pour nous, c'est l'historien, amoureux de son pays d'adoption, dont nous honorons particulièrement la mémoire.

Il a toujours tenu une place importante dans l'Association Culturelle et d'Etudes de Joigny : Il en était président d'honneur.

L'ACEJ lui doit beaucoup :

Dès sa fondation, il a eu en charge les publications, de l'Echo en particulier, dont le premier paraît en 1970.

Excellent dessinateur lui-même, c'est lui qui fut le fondateur des cours de dessin-peinture ; c'était une très bonne idée puisqu'ils se poursuivent actuellement de plus belle avec un jour en plus consacré à l'aquarelle.

Ami de plusieurs peintres tels Falucci ou Catta, il est aussi à l'origine des expositions annuelles de Beaux-Arts de l'Ascension à la Pentecôte, qui, elles aussi, sont poursuivies avec succès ; la première eut lieu en 1975. Des peintres de renom ne dédaignèrent pas d'y participer

Il présida notre association avec brio pendant 15 ans de 1983 à 1998 en succédant à la fondatrice Marthe Vanneroy.

Le point culminant de sa présidence fut sans conteste l'organisation du colloque des sociétés savantes de Bourgogne en 1996, année du millénaire de notre ville. Il y fit une remarquable communication sur l'historique du pont qui aurait eu aussi bien sa place dans le colloque que nous organisons cette année, puisque son sujet sera «Eaux, rivières et confins».

Lorsque j'allais le voir, j'étais admiratif et intrigué par sa bibliothèque, persuadé qu'il y avait là une mine de sources historiques qui pourraient faire le bonheur de beaucoup d'entre nous pour nos propres recherches. Il avait des dossiers sur tous les sujets intéressant notre ville et ce serait dommage que ses notes restassent sans application.

Madame Macaisne a eu la gentillesse de nous en donner une partie.

Tout comme Madeleine Boissy, «le commandant» nous manquera beaucoup.

Parmi ceux qui nous ont quittés cette année, n'oublions pas notre centenaire, **Juliette Leboeuf**, fidèle à notre association depuis sa création et toujours prête à nous faire profiter de sa mémoire. Elle aussi a eu une vie bien remplie au service des autres, des jeunes en particulier. Madeleine Boissy lui avait consacré une note il y a deux ans à l'occasion de son centenaire.

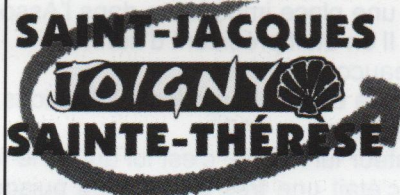
Bernard Fleury

Claude CHICOUARD

*Tapiserie - Sellerie
Literie*

24 bis, route de Paris
89300 JOIGNY

Tél. : 03 86 62 39 69



Tél. : 03 86 62 57 25

Site : www.saintjacques.org

Bourgogne

Vins de la Côte Saint Jacques

Appellation d'origine contrôlée

ROUGE



GRIS - BLANC

E.A.R.L. Domaine Alain Vignot Propriétaire - Récoltant

16, rue des Prés - 89300 PAROY-SUR-THOLON

Tél. : 03 86 91 03 06 - Fax : 03 86 91 09 37

VOYAGE A SEVRES

par Jean-Paul Delor

Une quarantaine de personnes ont eu le privilège de se retrouver au petit matin du 2 décembre 2004, après un rapide et douillet voyage en autocar, sur le parking de la prestigieuse manufacture, aux portes de Paris, près du Pont de Sèvres.

Ce déplacement, à l'initiative de notre vice-président Xavier François-Leclanché devait permettre à la plupart des membres de l'ACEJ de se familiariser avec des procédés de fabrication et de décoration céramiques aussi complexes qu'exceptionnels. Sous la houlette de Mme Barbara de Montaigu et de l'une de ses collègues, les portes des ateliers de la manufacture nous furent ouvertes révélant, au-delà de leur intimité, un savoir-faire inégalé parce que d'une véritable spécificité. A priori, c'est la multiplicité des opérations qui déconcerte (plus d'une quinzaine pour chaque pièce !), c'est l'accumulation de gestes exceptionnels qui surprend, c'est l'intemporalité des savoirs qui déroute ! Ici, on procède comme il y a près de deux siècles !

Rien que du très beau, un pur moment de bonheur, de l'exceptionnel même puisque cette fabrique « d'Etat » ne produit que 500 pièces par an, la plupart subissant jusqu'à 8 cuissons aux divers stades de sa production. Moment bien trop court pour assimiler les diverses informations techniques concernant la porcelaine tendre et la porcelaine dure, les cuissons de petit ou grand feu. Une visite un peu rapide pour assimiler les différents gestes que ces professionnels de la céramique ont eu la gentillesse de nous expliquer, de nous montrer par le détail : préparation de la pâte avec le kaolin, la pegmatite et le quartz du sable de Fontainebleau, tournage, coulage, calibrage ou moulage-reparage, tournassage, garnissage, pastillage, ajourage, émaillage, séchage et première cuisson, putoisage ou peinture au poncif, pose des applications, filets et rehauts avec toutes les nouvelles cuissons intermédiaires, éventuellement dorure et brunissage... Plus d'une vingtaine d'ateliers répartis dans cette vieille demeure (1876) au charme indéniable, où l'on imagine que certaines contraintes doivent être mieux vécues ici que partout ailleurs. Le temps semble ne plus avoir prise et l'on voudrait que le vilain mot de rentabilité ne puisse plus être la notion souveraine qui régit une production où chaque pièce est un chef d'oeuvre et chaque intervenant est un artiste.

On s'incline devant tant de savoir-faire ... et l'on comprend mieux que ces pièces, destinées à 70 % au service de l'Etat, des ministères et des ambassades, puissent valoir de telles sommes !

Après un moment de détente dans un restaurant voisin, l'après-midi fut consacrée à la visite libre, et non moins intéressante, du Musée National de la Céramique. Toutes les périodes et toutes les régions du monde sont ici représentées pour fournir un panorama exhaustif de ce qu'est la production céramique depuis la période néolithique.

On peut y voir une multitude de pièces plus exceptionnelles les unes que les autres. En premier chef le musée conserve des exemples de la production de la manufacture de porcelaine de Sèvres, mais aussi de ses grandes rivales dont Meissen en Allemagne. Chaque pièce de cette rare collection sert à illustrer toutes les techniques céramiques (outre la porcelaine, la faïence et la faïence fine, la terre cuite, le grès, le raku...), toutes les régions d'Europe ou du monde où la production a acquis une certaine notoriété (la Chine, le Japon, la Perse, l'Andalousie mozarabe, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie de la renaissance...), la plupart des styles que la céramique a accompagné dans une période plus récente (le renouveau de la faïence française et européenne, la période de l'Empire, l'Art Nouveau, la période Art déco...) et les courants artistiques contemporains (Zao Wou Ki, Alechinsky..) sans renoncer à certaines formes de design très actuelles.

Pour évoquer de nouveau cette riche journée et pour permettre aux membres de l'ACEJ qui n'avaient pas pu effectuer le voyage à Sèvres, une présentation synthétique leur fut proposée sous la forme d'une conférence animée notamment par l'une des ouvrières de la Manufacture.

ASSEMBLEE GENERALE

du 22 janvier 2005

Après avoir comptabilisé les pouvoirs reçus et ceux apportés par les membres présents, le président Bernard Fleury a déclaré la séance ouverte comme suit :

Le président remercie l'assistance de sa présence et au nom de tous les membres de l'A.C.E.J. souhaite une bonne année 2005 à tous, à notre association et aussi à notre ville que nous essayons de servir au mieux.

Il remercie également le Maire et les adjoints d'avoir bien voulu accepter d'honorer de leur présence cette assemblée générale.

Il présente les excuses de nombreuses personnes empêchées dont celle de notre conseiller général, Julien Ortéga, absent de Joigny.

De nombreux adhérents n'ont pu être là mais se sont faits représenter ; nous avons reçu 82 pouvoirs qui ont été attribués aux présents. Nous sommes 122 présents ou représentés. Pour tous les votes, il est rappelé qu'à la demande d'une seule personne, les votes peuvent être secrets ; des bulletins ont été prévus à cet effet, sinon ils sont faits à main levée.

Comme le veut la tradition le président commence par la lecture de son rapport moral.

I/ Rapport moral du président:

Une fois de plus, notre association est en deuil; aussi, aurons-nous une pensée particulière pour les membres de notre association qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée et plus particulièrement pour deux d'entre eux.

Auparavant, rappelons le décès de **Madeleine Boissy**, il y a tout juste 2 ans.

Solange Moulin est décédée le 12 février 2004; elle était l'un des piliers de l'association. Descendante de la famille Mercier, l'une des plus vieilles de Joigny, Solange Moulin y trouva la vie heureuse de la bourgeoisie de l'époque. C'est tout naturellement qu'elle fit ses études secondaires à Sainte-Alpais; elle en était fière et, avec une certaine nostalgie, elle avait contribué à réanimer ces dernières années l'association des anciennes élèves de cette école; elle en était l'une des principales animatrices.

Après son mariage, elle s'installa à Villeneuve-sur-Yonne. Lors de la création des Amis du Vieux Villeneuve, elle adhéra avec enthousiasme à cette association présidée par notre ami Jean-Luc Dauphin. Passionnée par l'histoire locale, qu'elle connaissait bien, elle y prit des responsabilités, car Solange Moulin était de nature très active et dévouée.

A la retraite, tout naturellement, Monsieur et Madame Moulin se retirèrent à Joigny. Notre amie Solange se lança alors à corps perdu dans la vie associative locale, notamment dans l'association Les Amis des deux Joigny qu'elle présidait depuis le décès du regretté Serge Bouzoulouk, enfin à l'Association Culturelle et d'Etudes de Joigny, où rapidement, elle intégra le conseil d'administration. Elle y fut en charge des archives; elle conservait une mémoire vivante de sa jeunesse jovinienne, souvent précieuse pour orienter les recherches. Sa qualité primordiale, c'était sa disponibilité. En particulier, nous pouvions compter sur elle pour la garde des expositions, qui nous pose toujours d'importants problèmes. Toujours volontaire, ces dernières années, elle assurait au moins la moitié des permanences, sous le prétexte de rompre sa solitude, mais avant tout pour se dévouer à la cause de l'association qu'elle connaissait dans les moindres détails. Elle va nous manquer

• **Le commandant Macaisne**, très discrètement, nous a quitté le 18 août 2004

Il a toujours tenu une place importante dans notre association: Il en était président d'honneur. L'ACEJ lui doit beaucoup : Dès sa fondation, il a eu en charge les publications, de l'Echo en particulier, dont le premier paraît en 1970. C'est lui qui fut le fondateur des cours de dessin-peinture ; c'était une très bonne idée puisqu'ils se poursuivent actuellement de plus belle avec un jour en plus consacré à l'aquarelle. Il est aussi à l'origine des expositions annuelles de Beaux-Arts de l'Ascension à la Pentecôte, qui, elles aussi, sont poursuivies avec succès; la première eut lieu en 1975. Il présida notre association avec brio pendant 15 ans de 1983 à 1998 en succédant à la fondatrice Marthe Vanneroy.

Le point culminant de sa présidence fut sans conteste l'organisation du colloque des sociétés savantes en 1996, année du millénaire de notre ville; il y fit une remarquable communication sur l'histoire du pont qui aurait eu aussi bien sa place dans le colloque que nous organisons cette année, puisque son sujet sera «Eaux, rivières et confins».

Lorsque j'allais le voir, j'étais admiratif et intrigué par sa bibliothèque, persuadé qu'il y avait là une mine de sources historiques qui pourraient faire le bonheur de beaucoup d'entre nous pour nos propres recherches. Il avait des dossiers sur tous les sujets intéressant notre ville et ce serait dommage que ses notes restassent sans application. Madame Macaisne a eu la gentillesse de nous en donner une partie.

Lui aussi nous manquera beaucoup et je me propose de prolonger sa mémoire dans les colonnes de notre Echo n° 62 qui sortira dans quelques mois.

– Parmi ceux qui nous ont quittés cette année, n'oublions pas notre centenaire, **Juliette Leboeuf**, fidèle à notre association depuis sa création et toujours prête à nous faire profiter de sa mémoire.

Respectons un moment de recueillement à l'intention de tous nos disparus. Merci.

Quels sont nos problèmes, quelles sont nos actions?

Le poids d'une association tient dans le nombre de ses adhérents et dans l'observation rigoureuse de ses buts :

Effectif

Notre société est fragile par sa moyenne d'âge élevée; aussi, notre problème majeur reste le recrutement.

Nous souhaitons ardemment que des jeunes viennent se joindre à nous pour assurer la survie de la maison.

Nous sommes contrariés de ne pas avoir un seul professeur d'histoire dans nos rangs et aussi seulement une poignée de conseillers municipaux, les meilleurs bien sûr, mais nous serions très honorés du soutien des autres.

Nous sommes inquiets, car notre association compte seulement 224 membres à jour de cotisation. C'est vraiment peu à comparer avec certaines associations soeurs comme Villeneuve-sur-Yonne, Clamecy ou encore Vézelay, 2 à 3 fois plus nombreux que nous. Ce doit être possible chez nous aussi; il faut rappeler encore une fois que Marthe Vanneroy faisait état, dans l'Echo n° 11, de «775 abonnés dont 535 à Joigny»!

Un espoir cependant, nous compensons les départs, au nombre de 10, par 11 adhérents nouveaux.

Une fois de plus, nous faisons appel à votre détermination pour faire de la publicité autour de vous, car de notre nombre résultent notre force et notre représentativité. Nous ne pouvons pas dépendre uniquement des subventions, même si elles sont généreuses.

Musée

Le président a lu dans la presse locale, il y a quelques jours, que la municipalité de Tonnerre souhaitait créer et enrichir un musée par des acquisitions. C'était l'essentiel de nos motivations, il y a un peu plus de 10 ans, quand nous avons fondé *Les Amis du Musée*. En 2002, à la suite de la dissolution de cette association, l'assemblée générale de l'ACEJ a modifié ses statuts pour inclure un sixième but:

«...œuvrer pour la création et la promotion d'un ou plusieurs musées à Joigny»

Lors des réunions pour l'aménagement du château, en 2000 et 2001, Monsieur Allemand et Monsieur Sainte-Marie, conseiller pour les musées à la DRAC de Bourgogne, convenaient que les collections de la ville méritaient d'engager une procédure pour la création d'un musée contrôlé par l'Etat. Il y avait apparemment consensus dans ce sens, mais, d'après nos

renseignements, il n'y aura pas de réalisation avant deux années au moins ! Aussi, nous faut-il rendre hommage à l'animatrice du Patrimoine et au conservateur en chef des musées de l'Yonne pour leurs remarquables prestations «**Patrimoine en musique**», qui mettent par thèmes en valeur les collections de la ville. Il faut aussi féliciter le service Patrimoine de la ville et son animatrice pour la présentation de l'histoire de Joigny au rez-de-chaussée de la maison du Patrimoine.

Sites et monuments

Nous ne reparlerons pas aujourd'hui de ces problèmes soulevés lors de nos dernières AG. Peut-être le président les rappellera par lettre. Il s'agit essentiellement des problèmes de la circulation le long de l'Yonne et des plaques de rues mentionnant les noms anciens; accessoirement de la discrétion architecturale des usines, en particulier de leur couleur. Par contre, nous tenons à saluer la qualité de la restauration de la rue Cortel, chaussée et maisons à pans de bois. Souhaitons que cette mise en valeur soit récompensée par une fréquentation accrue.

Beaux-arts

«*Promouvoir les Beaux-Arts par des expositions et par une formation artistique*», notre 5^e but, est une des caractéristiques de notre association. Nous proposons 2 cours par semaine de dessin et peinture, animés par Georges Napoli et Jean-Pierre Reynord, aidés par Colette Delabarre. Ils organisent aussi le salon d'arts plastiques de l'Ascension à la Pentecôte. Grâce à la bienveillance de la municipalité, nous avons pu bénéficier d'un troisième créneau, le vendredi après-midi ; il est consacré à l'enseignement de l'aquarelle ; Nous remercions Jean-Paul Delor, spécialiste de la question, d'avoir bien voulu le prendre en charge. Des bruits ont circulé récemment concernant notre éviction de la salle Paul-Genty. Sans renseignements officiels, le président a demandé à rencontrer les responsables municipaux. Voilà ce qu'il a appris : A partir du 22 février, la salle Paul-Genty sera rénovée; elle sera ensuite attribuée au vestiaire de la Croix Rouge, qui y restera. Les locaux que cette dernière occupait, anciens bureaux du maire et du secrétaire général, seront mis à la disposition de ceux qui occupaient la salle Paul-Genty, donc nous, après les trois mois de travaux. Durant cette période, nous pourrons utiliser le 2C avenue de Mayen, les lundis et jeudis, ou l'ex-salle de musique donnant dans la rue des Sureau le vendredi. La semaine prochaine, avec les responsables de cours, nous irons visiter les lieux. Les intéressés seront tenus au courant.

Recherches et publications

Dans l'ordre, c'est seulement notre 3^{ème} but, mais, c'est pour nous celui qui nous mobilise le plus.

L'Echo de Joigny en est le témoin privilégié ; celui de cette année, de l'avis de tous est un bon crû ; mais la quête permanente d'articles et de communications n'est pas une sinécure.

Recherches et publications, c'est aussi la collection *Mémoire et Patrimoine*. Le dernier ouvrage paru en 2002, c'était le gros livre de Madeleine Boissy et d'Eliane Robineau, *Joigny au coeur de l'Yonne*. Cette année, il n'y a pas eu de parution dans cette collection.

Dans quelques mois, nous sortirons mon livre sur «*La vie publique à Joigny de la Révolution à la Belle Epoque*». Le CG de l'Yonne nous a déjà promis une subvention.

Soulignons que notre ami Jean-Paul Delor a aussi trouvé un financement intéressant pour son livre traitant de «*L'industrie de la tuile et de la brique dans le nord de l'Yonne*».

J-P Delor souhaite faire une *analyse des lucarnes des maisons de notre ville*. Il a besoin d'aide pour les recenser. Nous faisons appel aux bonnes volontés. Prenez contact avec lui.

Archives

Notre 4^e but est «*la collecte et la conservation d'archives*».

Elles ne sont pas très importantes – en quantité – si ce n'est le matériel des expositions et le très riche fonds André Casimir. M. Casimir fut l'un de nos fondateurs et le premier secrétaire aux études; en quittant Joigny, il nous a légué ses archives personnelles et le fruit de ses recherches notamment sur la période révolutionnaire ; lui aussi doit être remercié.

Il serait souhaitable que d'autres parmi nous l'imitent ; nous sommes preneurs de toutes les recherches déjà exploitées ou non, même si ce sont de simples notes manuscrites. Notre bibliothèque peut aussi s'enrichir de dons en livres. Il faudra mettre tout cela en ordre. Là encore, un grand merci à Jean-Paul Delor qui est candidat après avoir scanné et recensé sur

CD l'ensemble de nos photos. Un travail de Romain. Martine Carpentier veut aussi s'y atteler maintenant que nous avons à nouveau une secrétaire en emploi aidé (CES); il s'agit de Sophie Henry, que le président tient à saluer. Elle nous sera d'un grand secours cette année qui sera chargée avec l'organisation du colloque des sociétés savantes de Bourgogne.

Le colloque de l'ABSS et le Joigny d'or

Ce sera la grande affaire de l'année.

Le colloque aura lieu les 15 et 16 octobre 2005. Il aura pour thème «**Eau, Rivières et confins**» Nous aurons besoin de toutes les énergies de notre association pour l'organisation matérielle. Nous comptons sur vous pour l'accueil, les petits déjeuners, les vestiaires, les renseignements aux participants, les projections, etc. Que les volontaires se fassent connaître au secrétariat. Les salons de l'hôtel de ville ont été aimablement mis à notre disposition. Les détails techniques de la logistique ne sont pas encore définitivement établis; nous attendons la rencontre avec les dirigeants de l'ABSS.

Le Joigny d'or :

Cette idée du vice-président François-Leclanché, a été l'objet d'études en commission, qui a déterminé son nom. Il s'agit d'un trophée devant récompenser une personne ou une institution artistique, littéraire ou scientifique ayant contribué au renom du Jovinien. Ce prix sera déterminé par un jury comprenant des personnalités de la région, des membres de la municipalité de Joigny et bien sûr des représentants de notre association. Il sera matérialisé par un objet d'art reproductible réalisé par un artiste régional. Le premier sera remis lors du colloque.

Remerciements:

Avant de terminer ce rapport moral, n'oublions pas de remercier le maire et la municipalité de notre ville pour sa subvention importante, pour le local que nous occupons, pour le prêt de la salle Paul Genty, 3 après-midi par semaine, pour la Halle aux Grains une fois par mois, pour l'aide des services techniques; il est clair que sans cette aide, nous ne pourrions pas pleinement fonctionner.

C'est de notre devoir de souligner aussi la subvention du Conseil général, sensiblement augmentée à la demande de Julien Ortéga, notre conseiller général.

Devant vous tous, le président veut remercier encore une fois les membres du bureau, les vice-présidents et le secrétariat général, comprenant la trésorière, mais aussi les autres qui font vivre nos cours d'arts plastiques, nos expositions. Sans elles, sans eux, il n'y aurait pas d'ACEJ, qui, à l'évidence, est une véritable petite entreprise.

Il nous faut remercier, sans distinction, aussi les conférenciers et les auteurs de communications qu'ils soient membres ou pas de l'association.

Merci encore, Monsieur le Maire, de votre présence et de la considération que vous nous témoignez.

Merci à vous tous, chers amis, d'avoir écouté ce rapport moral.

Le rapport est soumis au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

Le président donne alors la parole à la secrétaire, Madame Renée Bertiaux, qui lit le rapport d'activités 2004 et les prévisions pour l'année 2005.

II / Rapport d'activité 2004 :

Les réunions :

1°)du Conseil d'administration – 7 séances :

- le 10 janvier 2004
- le 23 janvier 2004
- le 17 avril 2004
- le 3 juillet 2004
- le 5 septembre 2004
- le 6 novembre 2004
- le 4 décembre 2004

2°) de l'Assemblée Générale :

– le 23 janvier 2004

Animations mensuelles :

– le 7 février 2004 : conférence par M. Genreau « L'enseignement primaire dans le canton de Briçon »

– le 6 mars 2004 : conférence par M. Genreau « L'enseignement primaire dans le canton de Briçon » (suite et fin)

– le 3 avril 2004 : conférence par Pierre Borderieux « L'industrie métallurgique en Bourgogne »

– le 5 juin 2004 : conférence par Pierre Nouvel « Détection et interprétation des sites archéologiques »

– le 3 juillet 2004 : conférence par X. François-Leclanché « L'affaire Gaufridy »

– le 6 novembre 2004 : conférence par Bernard Richard « De l'Égypte à la Liberté, l'œuvre de Bartholdi de Suez à New York »

– le 4 décembre 2004 : conférence par J.P. Delor « Evolution de l'habitat néolithique au nord de l'Auxerrois »

Atelier de dessin et peinture :

C'est une spécificité de notre association qui a toujours rencontré le plus vif succès. Celui-ci accueille les participants les lundi et jeudi de chaque semaine à la salle Paul Genty et est dirigé par Georges Napoli et Jean-Pierre Reynord. Colette Delabarre se charge des questions financières avec le secrétariat de l'A.C.E.J. La fréquentation de cet atelier est continuellement en hausse chaque année.

Cette année notre association a créé une activité nouvelle : un cours d'aquarelle qui est dirigé par Jean-Paul Delor. Ce cours a lieu le vendredi après-midi à la salle Paul Genty grâce à la générosité de la ville de Joigny qui a consenti à nous prêter cette salle en complément des deux autres jours de la semaine.

Parutions :

L'Echo N° 61 est paru en juillet 2004. Celui-ci, comme les années précédentes, a été réalisé par des membres de l'A.C.E.J. et certains adhérents et amis de l'association. Les articles se rapportent en priorité à l'histoire jovinienne. Dans ce numéro se trouve en outre l'essentiel de ce qui concerne la vie de notre association. Son impression a été de nouveau assurée par la société Fostier.

Expositions :

1°) le salon d'arts plastiques sous la responsabilité de Georges Napoli, Jean Pierre Reynord et Colette Delabarre a eu lieu du 20 mai au 30 mai 2004. Une quarantaine d'artistes a exposé environ cent cinquante œuvres (peintures et sculptures) dans la salle basse du château des Gondi, rue Dominique Grenet à Joigny. Cette exposition, comme les autres années, a remporté un vif succès. Des œuvres ont été vendues dont une acquise par la Municipalité.

2°) l'exposition d'été a été organisée par Jean- Paul Delor. Le thème en était « 50 ans d'archéologie aérienne dans l'Yonne. Le passé recomposé », cette exposition a réuni plusieurs panneaux présentant les différents sites découverts dans l'Yonne, du néolithique au Moyen Age et retraçant l'histoire de l'archéologie en France. Nous avons accueilli environ sept cent visiteurs.

Projet 2005 :

Il est prévu :

– le 5 février 2005 : conférence par Bernard Fleury « Dominique Grenet ou la 2^{ème} République à Joigny »

– le 5 mars 2005 : conférence par Jean-Paul Delor « Commentaire du voyage à Sèvres »

– le 2 avril 2005 : conférence par Genreau « La grande peur dans l'Auxerrois »

– le 4 juin 2005 : conférence par Xavier François-Leclanché « Problèmes financiers au 17^e et 18^e siècles à Villiers-sur-Tholon »

– le 2 juillet 2005 : conférence (titre non défini)

– le 5 novembre 2005 : conférence (titre non défini)

– le 3 décembre 2005 : conférence (titre non défini)

- Exposition sur les orchidées dans l'Yonne du 15 au 25 avril 2005
- Salon d'arts plastiques du 30 avril au 11 mai 2005
- Exposition d'été du 9 septembre au 18 octobre 2005 « La vie publique à Joigny de la Révolution à la Belle Epoque »
- L'Echo de Joigny N° 62
- Voyages dont les destinations ne sont pas encore connues.

Le rapport d'activité est soumis au vote de l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

III/ Rapport financier :

Le président remercie Michelle Cassemiche pour le temps qu'elle veut bien passer avec Madame Carpentier pour la gestion de notre association et aussi M. Nigeon pour avoir accepté de vérifier les comptes. Michelle Cassemiche présente son rapport, avec l'aide de Jean Neige. Le rapport financier est soumis au vote:

Quitus est donné à la trésorière.

Il est proposé de maintenir la cotisation à 20 euros pour les individuels et à 25 euros pour les coupes pour l'année 2005.

IV/ Voyages 2004 et 2005

Un voyage a été organisé le 2 décembre 2004 à la manufacture de Sèvres et tous les participants gardent un excellent souvenir ; une conférence aura lieu prochainement à ce sujet par Jean-Paul Delor. Le président félicite les organisateurs : Marie-Denise Rey et Xavier François Leclanché.

Un second voyage est prévu le 21 mai 2005 à Bourges : visite de la cathédrale, de la ville en petit train, du palais J. Cœur et ensuite visite du musée des automates à Neuvy sur Barangeon. Un autre voyage est également prévu en automne peut-être la manufacture des gobelins.

V/ Renouvellement des administrateurs :

Selon les statuts de notre association, le conseil d'administration est renouvelé par tiers tous les 3 ans.

Sont concernés cette année: **Ginette Barde, Renée Bertiaux, Pierre Borderieux, Michelle Cassemiche, Maryse Cordier, Colette Delabarre et Bernard Fleury.** Ils sont candidats à un nouveau mandat de 3 ans, sauf **Maryse Cordier**, qui se récuse à cause de ses problèmes familiaux; elle a beaucoup donné pour l'association notamment en en assurant la trésorerie pendant de longues années; nous proposons que nous lui accordions le titre d'administrateur honoraire.

Un nouveau candidat et nouvel adhérent présenté par Xavier François-Leclanché : **M. Jean-Michel Ranty**, demeurant à Villiers-sur-Tholon, est présenté à vos suffrages.

D'autres candidatures sont possibles du fait des décès. Qui est candidat?

A la suite de l'appel fait par le président deux nouveaux membres se sont présentés : Jeandot Jacqueline et Morlet Lucien.

Vote : contre : 0 - Abstention : 0 - Tous sont élus à main levée.

Il faut rappeler que **les «bonnes volontés» peuvent être cooptées** tout au long de l'année par le conseil d'administration.

VI/ Questions diverses:

Il a été convenu que les conférences du samedi auraient lieu désormais à 16 h.30 en été et 16 h. en hiver.

Le président, après avoir remercié M. le Maire et l'assistance, clôt l'assemblée générale à 18 heures.

LISTE DES SOCIETAIRES

AUBERGER Philippe(M.& Mme), 17 rue Henri Bonnerot - 89300 JOIGNY.
AURAY Monique (Mme), 13 rue Pasteur - 89300 JOIGNY.
BARDE Pierre (M.), 87 rue du Général de Gaulle - 89320 CERISIERS.
BARDE Ginette (Mme), 11 avenue de la Côte Saint-Jacques - 89300 JOIGNY.
BAROCHE Michel (M. & Mme), 54 Grande Rue - 89300 CHAMPLAY.
BARRIERE Paul (M. & Mme), 11 rue Romain Rolland - 89300 JOIGNY.
BEAURIN Jacqueline (Mme), 18 rue de la Vigie - 89300 JOIGNY.
BERTIAUX Renée (Mme), 6 rue de la Commanderie - 89300 JOIGNY.
BESNARD Jean (M.), 35 Bis rue Henri Barbusse - 75005 PARIS.
BESSON Michel (M.), 7 ter rue des Fossés Saint-Jean - 89300 JOIGNY.
BEURLAUGEY Huguette (Melle), 2 Place du Général Valet - 89300 JOIGNY.
BILLAUX Paul (M.& Mme), 5 Faubourg de la Croix - 89330 ST-JULIEN du SAULT.
BIRABEN Jean-Nôel (M.), 15 rue Cassette - 75006 PARIS.
BLONDEL de JOIGNY Jacques (M. & Mme), 27 bis rue Miollis - 75015 PARIS.
BONGIORNI Serge et Liliane (M. & Mme), Les Favereaux - 89116 PRECY SUR VRIN.
BORDERIEUX Pierre (M. & Mme), 2 rue Jean Faurel - 89300 JOIGNY.
BOUCHERAT Léone (Mme), 22 rue d'Auxerre - 89250 SEIGNELAY.
BOUGREAU Fabrice (M. & Mme), 17 rue Robert Petit - 89300 JOIGNY.
BOUGRIOT Yvonne (Mme), Maison de retraite Les Mésanges - 89300 JOIGNY.
BOURASSIN Michel (M. & Mme), 21 rue Chaudot - 89300 JOIGNY.
BOURASSIN Gérard (M.), la Tourelle, 14 rue F. Calvy - 06110 LE CANNET.
BOURGEOIS Hélène (Mme), 14 rue Giraudoux - 89300 JOIGNY.
BOURGEOIS Jean-Claude (M. & Mme), 19 rue du Dr Roux - 89210 BELLECHAUME.
BOUROTTE Anne-Marie (Mme), 13 rue Félix Arvers - 89410 CEZY.
BRANGER Isabelle (Mme), 15 rue de la Résistane - 89300 CHAMVRES.
BRAULT Colette (Mme), 33 rue du Général de Gaulle - 89400 MIGENNES.
BREHERET Pierrette (Mme), 16 rue de la Forêt - 89300 LOOZE.
BREUILLET Suzanne (Mme), 20 rue Saint-Jacques - 89300 JOIGNY.
BROCARD Pierre (M.), 39 Grande Rue - 89300 CHAMVRES.
BURGUET Bernard (M.), 11 route de Précy, la Petite Celle - 89116 LA CELLE SAINT CYR.
BUTON Claude (M.), 5 Lotissement le Colombier, Grand Longueron - 89300 CHAMPLAY.
CALLE Anne-Marie (Mme), 4 rue de la Liberté - 89400 BRION.
CAMERON Jean-Pierre (M.), 85 rue de Gergovie - 75014 PARIS.
CAPIAUX Lionel (M.), 25 avenue de Mayen - 89300 JOIGNY.
CARON Colette (Mme), 15 rue du Cormier - 89400 CHENY.
CARPENTIER Jean-Claude (M.& Mme), 8 Lot le Colombier, Grand Longueron 89300 CHAMPLAY.
CARTON Jacky, 41 avenue Pierre Marin - 91270 VIGREUX sur SEINE.
CASELLI Gérard (M. & Mme), La Grenouillère - 89110 LA FERTE LOUPIERE.
CASELLI Yvette (Mme), 16 rue Jean Bart - 89300 JOIGNY.
CASELLI Odette (Mme), 22 route de Brion - 89300 JOIGNY.
CASSEMICHE Jean (M. & Mme), 16 rue Charles Péguy - 89300 JOIGNY.
CHABANNE Jean-Pierre (M.), 15 rue Charlotte Dupuis - 89710 CHAMPVALLON.
CHAMARD Claudine (Mme), 23 rue Montant au Palais - 89300 JOIGNY.
CHANEY Anne-Marie (Melle), 13 avenue du Maréchal Leclerc 58400 LA CHARITE sur LOIRE.
CHAUMARTIN Gilbert (M.), 11 chemin de Joigny - 89300 PAROY sur THOLON.
CHEVAU Jacques (M. & Mme), les Maillottes, 11 rue Jean Giono - 89300 JOIGNY.
CHIESA Bruno (M. & Mme), 8 rue Kléber - 89300 JOIGNY.
CLEMENT Pascale (Mme), 6 rue Lamartine - 89300 JOIGNY.
CONILLEAU Roland (M.), 30 Bd de Verdun - 89500 VILLENEUVE SUR YONNE.
CORBIER Micheline (Melle), 5 rue Villebois-Mareuil - 94300 VINCENNES.

CORDIER Louis (M. & Mme), 12 rue Charles Péguy - 89300 JOIGNY.
 COSTE Guy (M. & Mme), Place des Erables 89116 LA CELLE ST CYR
 COUVIGNOU Rémy (M. & Mme), 31 rue de Serbois - 89500 EGRISSELLES LE BOCAGE.
 CUIZZI Miranda (Mme), 5 rue du Loquet - 89300 JOIGNY.
 DANIEL M.C (Mme), 30 allée des 32 arpents - 91190 GIF SUR YVETTE.
 DARNIS Isabelle (Mme), 5 route de Chamvres - 89300 JOIGNY.
 DAUPHIN Jean-Luc (M.), 1 rue du Champ de l'Orme - 89500 MARSANGY.
 DAVOUST Guy (M.), 17 rue des Perrières - 89300 VILLECIEN.
 DE CHOMEREAU Tristan (M.), 6 rue Jean Nicot - 75007 PARIS.
 DEGOIT (Mme) 10 rue des Religieuses - 89300 JOIGNY.
 DEJEAN Georges (M.), 5 rue Jean Bart - 89300 JOIGNY.
 DELABARRE Colette (Mme), 18 quai Leclerc - 89300 JOIGNY.
 DELATTRE Pierre (M.), Résidence le Tholon, 36 rue Chaudot Bâtiment 1 - 89300 JOIGNY.
 DELAVOIX Michel (M.& Mme), 3 rue Aristide Briand - 89300 JOIGNY.
 DELBREIL Jean (M.& Mme), 5 rue de l'Hospice - 89330 SAINT JULIEN du SAULT.
 DELOR Jean-Paul (M.), 11 rue Saint-Germain - 89113 GUERCHY.
 DEMOULIN Michel (M.), 9 rue Jean Faurel - 89300 JOIGNY.
 DE PREAUX Elisabeth (Mme), 3 rue Bourg le Vicomte - 89300 JOIGNY.
 DERYMACKER Jacques (M.), 14 avenue de la Gare - 89340 VILLENEUVE LA GUYARD.
 DESPONS Véronique (Mme), Ecluse de Péchoir, chemin du Ponton - 89300 JOIGNY.
 DION Yvonne (Melle), 35 rue Franche - 45360 CHATILLON sur LOIRE.
 DRION Claire (Mme), 39 boulevard Lesire Lacam - 89300 JOIGNY.
 DRION Maryvonne (Mme), 5 rue Berlin - 89380 APOIGNY.
 DOUGHERTY Peter (M.), 7 rue Pasteur - 89300 JOIGNY.
 DUFOURMANTELLE Paul (Mme) 14 rue de la Cerisaie - 94220 CHARENTON le PONT.
 DUPUIS Geneviève (Mme), Appart. A.115,8 rue du Cdt René Mouchotte - 75014 PARIS.
 DURAND Françoise (Mme), 6 rue Gondrin - 89300 JOIGNY.
 FAIVRE Simone (Mme), 23 rue du Luxembourg - 89300 JOIGNY.
 FAYADAT Simone (Mme), 3 rue du Clos Muscadet - 89300 JOIGNY.
 FEILLAUT Jacques (M.), 17 rue du Paradis - 89300 JOIGNY.
 FERRIE Christiane (Mme), 9 bis rue Roger Varrey - 89300 JOIGNY.
 FILLOT Agnès (Mme), 18 rue Neuve - 89113 NEUILLY.
 FLEURY Bernard (M. & Mme), 29 rue du Luxembourg - 89300 JOIGNY.
 FLEURY Robin (M.), 13 rue Saint-Bernard - 75011 PARIS.
 FOUQUEREAU Marie-Madeleine (Mme) - 89120 MALICORNE.
 FRANCOIS-LECLANCHE Xavier (M. & Mme), 15 allée Jean Paulhan - 93270 SEVRAN.
 FRANJOU Pierre (M. & Mme), 9 rue Saint Protais - 89500 DIXMONT.
 GALLAIS Philippe (M.) - PERNET Mireille (Melle), 23 rue de la voie Romaine 89300 JOIGNY.
 GASTEAU Etienne (M.), 26 rue de l'Yvette appartement 48 - 75116 PARIS.
 GASTEAU Hubert (M.), 2 rue des Moines - 89300 JOIGNY.
 GAUTARD Micheline (Mme), 80 avenue Charles de Gaulle - 89300 JOIGNY.
 GAUTRIN Mauricette (Mme), 2 rue Alfred de Vigny - 89300 JOIGNY.
 GEORGE Marcel (M.), La Tuilerie - 89500 DIXMONT.
 GERMOND Pierre (M.), 35 avenue Roger Varrey - 89300 JOIGNY.
 GILLET Mauricette (M.), 11 rue des Dragons - 89300 JOIGNY.
 GINDRE Dominique (M.), 11 rue des Ouches - 89550 HERY.
 GIROD Pierre (M.), rue Guy Herbin - 89300 JOIGNY.
 GISLAIN DE BONTIN (de) Geoffroy (M.), la Maijnadère - 89240 PARLY.
 GODARD Jean Claude (M. & Mme), 19 rue d'Epizy- 89300 JOIGNY.
 GOSSELIN Michel (M.), Atelier du Vrin, 4 rue du Château - 89116 PRECY sur VRIN.
 GRIMARD Micheline (M. & Mme), 14 rue Pierre Larousse - 89110 AILLANT SUR THOLON.
 GUILLEMAIN-BOUDON (M. & Mme), 15 rue Haute des Chevaliers - 89300 JOIGNY.
 HAYBRARD Paul (M.), 33 rue du Luxembourg - 89300 JOIGNY.
 HEBERT Gérard, 12 rue Christian Fourré - 89300 JOIGNY.
 HEUZE Dominique, 7 avenue de la Forêt d'Othe - 89300 JOIGNY.
 HOUEN Michel, 80 rue Jacques d'Auxerre - 89300 JOIGNY.
 HUZARD, 10 rue des Pyramides - 75001 PARIS.

ITALIANO Serge, 18 rue de la Croix Rebourg - 89300 PAROY SUR THOLON.
 JACQUET François, 32 rue Davoust - 89300 JOIGNY.
 JACQUET Mauricette, 23 rue du Marchais - 89400 BUSSY en OTHE
 JEANDOT Pierre, 38 rue Chaudot - 89300 JOIGNY.
 JEANDOT Jacqueline (Mme) 20 avenue de la Côte Saint-Jacques - 89300 JOIGNY.
 JOBLOT Pierre, 28 rue du Stade Buffalo - 92120 MONTROUGE.
 JOUBERT Bernard, 49 rue Rouelle - 75015 PARIS.
 KARNBAUER Roland, 25 rue Neuve - 89113 NEUILLY.
 KIEN (Mme), 2 rue Porte du Bois - 89300 JOIGNY.
 KPONTON Jean-Pierre, Le Hauts de Boisserelle, cidex 620 - 89110 ST AUBIN-
 CHATEAUNEUF.
 LAGIERE Maurice, 14 rue du 19 Mars 1962 - 89400 CHARMOY.
 LARCENA Jeanne, 6 rue Jean Monnet - 94270 LE KLEMLIN BICETRE.
 LARCENA de RIBIER (M. 1, 61 rue du Général Leclerc - 89100 SENS.
 LARQUETOUX Alain, 1 rue des Entrepreneurs - 89300 JOIGNY.
 LAVEAU G. 2 rue du Château du Fey - 89300 VILLECIEN.
 LEBOEUF Pierre, 12 rue de Belfort, Rd. Denfert Rochereau, appart.115 - 89000 AUXERRE.
 LECHIEN Françoise, 39 rue de Lille - 75007 PARIS.
 LESOURD Jean, 22 rue Jean Hémerly - 89300 JOIGNY.
 LEVET Jean-Baptiste, 16 rue d'Etape - 89300 JOIGNY.
 LEVISTE Jacques, 192 Grande rue des Déportés - 89100 SENS.
 LOFFROY Roger, Faubourg d'en Haut - 89130 VILLIERS SAINT BENOIT.
 LORAIN Michel, Fg de Paris- 89300 JOIGNY.
 LORIN Jeannine, 78 rue du Pont - 89400 CHARMOY.
 MAGNAN Alain, 25 rue du Chevalier d'Albizzi - 89300 JOIGNY.
 MAIRE Isabelle, 13 rue Voltaire, appartement 33 - 89300 JOIGNY.
 MARTIN Bernard, 26 rue de Vaucouleurs - 76000 ROUEN.
 MARTIN Jacques-Henri, 35 Tour Landry, Villa Anjou - 49000 ANGERS.
 MARTIN Marie-Hélène, 8 allée de la Garenne - 89300 JOIGNY.
 MATHIOT Monique, 17 rue Simmern - 89400 MIGENNES.
 MEDJIAN André, 9 rue Pasteur - 89300 JOIGNY.
 MEDJIAN Brigitte, 1 rue du Faubourg Saint-Jacques - 89300 JOIGNY.
 MENTZER Yves, 11 rue Boucicat - 89000 AUXERRE.
 MERLANGE André (Abbé), Impasse des Chartreux - 89300 JOIGNY.
 MERMET (Mme), Résidence Repotel, 3 rue des Gadeaux - 91800 BRUNOY.
 MICHEL Madeleine, 44 rue Paul Desjardins - 89230 PONTIGNY.
 MIGNARD Jean-Claude, 45 Grande Rue - 89113 BRANCHES.
 MILET Marie-Thérèse, 12 rue Antoine Benoist - 89300 JOIGNY.
 MINEAU Julien, 6 avenue Gambetta - 89300 JOIGNY.
 MONTAGNE Jean-Claude, 1 rue de l'Eglise - 89300 CHAMVRES.
 MOPIN, 1 rue de l'Orme - 89000 AUXERRE.
 MORAISIN Roger, 37 Grande Rue - 89410 BEON.
 MOREAU Monique, 22 rue Croix d'Arnault - 89300 JOIGNY.
 MOREAU Serge, 8 quai de l'Yonne - 89400 LAROCHE SAINT CYDROINE.
 MORENO Annie, 15 rue Sachot - 89210 BELLECHAUME.
 MORISSON René, 5 rue du Grand Four - 89500 VILLENEUVE sur YONNE.
 MORLET Lucien, rue des Ormes - 45320 COURTENAY.
 MOURIER Madeleine (Mme), 46 rue des Plantes- 75014 PARIS.
 NAPOLI Georges (M. & Mme), 8 rue Claude Bernard - 89300 JOIGNY.
 NEIGE Jean (M. & Mme), 5 rue du Tholon - 89300 CHAMVRES.
 NEVERS Joël (M.), 8 Grande rue - La Guière - 89113 CHARBUY.
 NEVOUET Antoine (M.), 6 rue des Merciers - 89500 VILLENEUVE sur YONNE.
 NOVIER Pierrette (Mme), 2 rue Jean-Jacques Rousseau - 89300 JOIGNY.
 OFFICE DU TOURISME, 4 quai Ragobert - 89300 JOIGNY.
 ORTEGA Julien (M. & Mme), 27 rue des Maillottes - 89300 JOIGNY.
 PAPIILLON Denise (Melle), 8 rue Froissart, La Fourchette - 89400 BRION.
 PAQUET Jean-Pierre (M.), 10 rue de la paix - 74000 ANNECY.
 PARMENTIER Albert (M.), 8 rue du Clos Muscadet - 89300 JOIGNY.
 PAROUX Guy (M.), 2 square Baudelaire - 91000 EVRY.

PAROUX Jean-Pierre (M. & Mme), 1 rue des Soeurs Lecoq - 89300 JOIGNY.
 PASSERINI Simone (Mme), 23 route d'Auxerre - 89113 GUERCHY.
 PATAUT Solange (Mme), 35 Faubourg de paris - 89300 JOIGNY.
 PELLETIER Jean (M. & Mme), 3 rue Pasteur - 89300 JOIGNY.
 PETIT Paul (M. & Mme), 15 rue du Commandant Tulasne - 89300 JOIGNY.
 PEYROL François (M.), 8 rue de Bourgogne - 89500 ARMEAU.
 PEZERIL Jacques (M.), 32 Faubourg de Paris - 89300 JOIGNY.
 PORTAL Gilbert (M. & Mme), 12 rue Dominique Grenet - 89300 JOIGNY.
 PUYNESGE Bernard (M. & Mme), 3 rue Cochois - 89000 AUXERRE.
 QUENTIN Colette (Mme), Gitem, Rond-Point de la Résistance - 89300 JOIGNY.
 QUERE Marguerite-Marie (Mme), 5 route de Villemer - 89113 BRANCHES.
 QUINET Florence (Mme), 1 rue Albert Garnier - 89300 CHAMVRES.
 RAYON André (M.), 41 rue Voltaire - 89400 MIGENNES.
 RANTY J.Michel (M. & Mme), 16 rue St Jean - 89110 VILLIERS S/THOLON.
 REDOUTE Marcel (M.), 8 rue de la petite Arche - 75016 PARIS.
 RENARD Geneviève (Mme), 10 Voie Grasse - 89300 JOIGNY.
 RENAUD Marcel (M. & Mme), 10 rue Mozart - 89300 JOIGNY.
 REY Marcel (M.), 19 rue du Commandant Tulasne - 89300 JOIGNY.
 REY Marie-Denise (Mme), 9 rue Chaudot - 89300 JOIGNY.
 REY André (M. & Mme), 2 rue de l'Etang Blaise - 89320 ARCES-DILO.
 REYNORD Jean-Pierre (M. & Mme), Villa les Pensées, rue de la Baignade - 89300 JOIGNY.
 RIBOULEAU Fernand (M.), 10 Boulevard Lefebvre Devaux - 89300 JOIGNY.
 RICHARD Bernard (M.), 9 Passage du Guesclin - 75015 PARIS.
 RIGOLLET André (M.), 37 avenue Félix Faure - 75015 PARIS.
 ROBINEAU Eliane (Melle), 14 rue Abel Minard, la Fourchette - 89400 BRION.
 ROGER Claude (M. & Mme), 37 rue d'Epizy - 89300 JOIGNY.
 ROLLIN Micheline (Mme), 9 rue des soeurs Lecoq - 89300 JOIGNY.
 RONCERAY Josette (Melle), 110 rue de l'Alleaume - 45320 CHANTECOQ.
 ROUVET Mireille (Mme), 9 rue Chaligny - 75012 PARIS.
 ROY Yves (M. & Mme), 5 rue des Buttes - 89410 CEZY.
 SALGAS Franck (M.), 22 rue Montant au Palais - 89300 JOIGNY.
 SARTOURETTI Béatrice (Mme), 2 route de Longueron - 89300 JOIGNY.
 SCHNEIDER Madeleine (Mme), 2 avenue Roger Varrey- La Gobine - 89300 JOIGNY.
 SELLA Robert (M. & Mme), 25 rue de Fontarabie - 75020 PARIS.
 SOEURS DE LA FRATERNITE, 3 rue Davier- 89300 JOIGNY.
 SOEURS DOMINICAINES DE LA PRESENTATION, 31 A Bd du Nord - 89300 JOIGNY.
 TEIGNY Jacqueline (Mme), 3 Place du Cdt Charcot - 89400 MIGENNES.
 TERRADE Claude (M.), 3 rue Guynemer - 89300 JOIGNY.
 THERY Jacques (M. & Mme), 66 avenue de Villiers - 75017 PARIS.
 THIBAUT (M.), rue Montant au Palais - 89300 JOIGNY.
 THIRIET Claude (M.), 15 rue du Poirier Rond - 45000 ORLEANS.
 THOMAS Franck (M.), 5 rue des Religieuses - 89300 JOIGNY.
 THOMAS Jacques (M.), 14 rue Thibault - 89300 JOIGNY.
 TOULOUSE Jean (M. & Mme), 17 rue Georges Vannereux - 89300 JOIGNY.
 TOURNIER Jean (M.), 4 rue des Chaumes - 89300 JOIGNY.
 VACHAL Yvette (Mme), 39 bis Boulevard du Nord - 89300 JOIGNY.
 VADDE Jacques (M. & Mme), 9 Grande Rue - Loivre - 89116 LA CELLE SAINT CYR
 VALET Pierre (M.), 1 rue des Ingles - 89300 JOIGNY.
 VALLERY-RADOT Vincent (M.), 40 rue Couturat - 89300 JOIGNY.
 VANHOENACKERE Claude (M. & Mme), 1 bis Place Valet - 89300 JOIGNY.
 VANNERROY Gabrielle (Mme), 47 avenue Langevin - 92260 FONTENAY aux ROSES.
 VATINET Colette (M. & Mme), 25 boulevard du Nord - 89300 JOIGNY.
 VAUNOIS Maryse (M. & Mme), 1 avenue Molière, 89300 JOIGNY.
 VERBERY Thérèse (Mme), 60 rue Georges Varenne - 89400 LAROCHE SAINT CYDROINE.
 VERGNE Lucie (Mme), 8 rue de la Vigie - 89300 JOIGNY.
 VETILLARD Bleuette (Mme), Le lutèce, 28 rue François Ch. Oberthur - 35000 RENNES.
 VIGNOT Jacques (M.), 22 chemin des Gravons - 89300 PAROY sur THOLON.
 VIGNOT Alain (M. & Mme), 16 rue des Prés - 89300 PAROY sur THOLON.
 WAHL Michel (M.), 2 rue du Maréchal Joffre - 92330 SCEAUX.

LISTE DES ANNONCEURS

BARON (Ets), Horticulteur, 7 rue Valentin Privé - 89300 JOIGNY. - P. 208
BERGER, Librairie, 7 quai Henri Ragobert - 89300 JOIGNY. - P. 208
BERTRAND (Ets), Fioul-Vidange, 6 rue Robert Petit - 89300 JOIGNY. - P. 66
BOUCHERIE du PILORI, 7 place du pilori - 89300 JOIGNY. - P. 38
CAISSE D'EPARGNE, rue Gabriel Cortel - 89300 JOIGNY. - P. 3 de couverture
CHICOUARD Claude, 5 avenue du 3° R.A.C. - 89300 JOIGNY. - P. 194
CLOPIN, Boucherie - 89410 CEZY. - P. 208
CONTACT IMMOBILIER, 17 Avenue Gambetta - 89300 JOIGNY. - P. 3 de couverture
COURTAT (Ets), Pompes Funèbres, 3 Boulevard Lesire Lacam - 89300 JOIGNY. - P. 208
ENSEMBLE SCOLAIRE ST-JACQUES - 89300 JOIGNY. - P. 194
ETERNOT, 24 bis Faubourg de Paris - 89300 JOIGNY. - P. 2 de couverture
FAVART, 6 quai Henri Ragobert - 89300 JOIGNY. - P. 2 de couverture
FOSTIER Imprimerie, 6 rue de la Fontaine - 89330 ST-JULIEN-du-SAULT. - P. 66
GITEM -QUENTIN, Rond-Point de la Résistance - 89300 JOIGNY. P. 66
GROUPAMA, Assurances, 19 Avenue Gambetta - 89300 JOIGNY. - P. 3 de couverture
HOUEL J.F., Boulangerie-Pâtisserie, 4 Avenue Gambetta - 89300 JOIGNY. - P. 38
LESTRELIN J., Pâtisserie, 11 Avenue Gambetta - 89300 JOIGNY. - P. 66
MODERN'HÔTEL, Hôtel-Restaurant, 17 rue Robert Petit - 89300 JOIGNY. - P. 66
MONCEAU, Alain Fleuriste, 15 Avenue Gambetta - 89300 JOIGNY. - P. 208
MORESK (Ent. de bâtiment), rte de Chamvres - 89300 JOIGNY. - P. 208
VIGNOT Alain, 16 rue des Prés - 89300 PAROY-sur-THOLON. - P. 194

***Nous remercions vivement tous les annonceurs
pour leur participation à l'édition de ce numéro.***

Services Funéraires
 **COURTAT**
 Marbrerie
 Pompes Funèbres
 Chambre Funéraires - Crématorium
 Contrats obsèques

MIGENNES **JOIGNY**
 Place du Marché 3, bd Lesire Lacam
 Tél. : 03 86 80 45 99 Tél. : 03 86 62 32 13


 pour A.M. Fleur

Fleuriste
 Décorateur
 Interflora
 Livraison 7/7
 Règlement CB

15, avenue Gambetta
 89300 JOIGNY
 Tél. : 03 86 62 22 73

Boucherie – Charcuterie – Volailles
SARL **03 86 63 12 91**


CLOPIN  **CEZY**

Viande 1^{er} choix
 Veau de lait
 Agneau de la région

Charcuterie Maison
 Jambon blanc
 Boudin noir

Génisse en direct de la ferme - Pâté de Campagne - Andouillettes
Marché de Joigny le mercredi et le samedi

Librairie Papeterie **BERGER**
 7, Quai Rappobert - 89300 Joigny



Tél. : 03 86 62 14 56
 Fax : 03 86 91 74 24

ARTICLES DE BUREAU - ARTICLES CUIRS

Horticulture
Baron

2, rue Valentin Privé
 89300 JOIGNY

du lundi au samedi
 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
 dimanche et jours fériés
 10 h à 12 h

de la terre
 La passion

 JOLI MONDE

Tél. : 03 86 62 23 58

 **entreprise de bâtiment**
MORESK

Route de Chamvres - 89300 JOIGNY
 Tél. : 03 86 62 11 67 - Fax : 03 86 62 50 10



CAISSE D'ÉPARGNE

DE BOURGOGNE

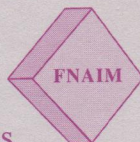
NOS AGENCES A VOTRE SERVICE A JOIGNY

Rue Gabriel Cortel ☎ 0 810 127 792

1, avenue Gambetta ☎ 0 810 152 792

CONTACT IMMOBILIER M.B.

Achats - Ventes - Estimations



1^{ère} sélection sur VIDEO et sans rendez-vous

Des Professionnels à votre service
du lundi au samedi

17, avenue Gambetta - 89300 JOIGNY
Tél. : 03 86 62 30 89 - Fax : 03 86 62 29 45

Rencontrez Alain Négraud et son équipe,
à l'agence de JOIGNY,
19, avenue Gambetta
Tél : 03 86 62 17 54

En savoir plus sur
Groupama Loire Bourgogne :
www.groupama.fr



Donnons à la vie toutes ses chances.

SOMMAIRE

Pages

- Editorial par Bernard Fleury 1
- Organigramme de l'association 3

ETUDES ET TRAVAUX

- Les vivants et les morts à Champlay,
par Bernard Richard 5
- L'ascension du marquis de Chamlay,
par Jean-Philippe Cénat 23
- Le marché de la terre à Villiers-sur-Tholon,
par Xavier François-Leclanché 39
- Le télégraphe de Chappe,
par Jean-Michel Ranty 49
- L'habitat gaulois,
par Jean-Paul Delor 67
- La Deuxième République,
par Bernard Fleury..... 83
- Le Second Empire,
par Bernard Fleury..... 105

PORTRAITS

- Le pharmacien Henri Arrault,
par Francis Trépardoux 119
- Le testament de Lesire-Lacam,
par Bernard Fleury..... 175
- Le Belvédère et la famille Gillet-de Cormenin
par Bernard Fleury..... 183

VIEUX PAPIERS

- En hommage à Jean Maquaire par Bernard Fleury 187

VIE DE L'A.C.E.J.

- In mémoiriam : Commandant Macaisne 193
- Voyage à Sévres 195
- Assemblée générale du 22 janvier 2005 197
- Listes des adhérents et des annonceurs 203